



## COMMUNIQUÉ

12 NOVEMBRE 2020 – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

# CONFÉRENCE GRATUITE POUR PRÉVENIR LA FRAUDE WEB

Avec la pandémie, les rançongiciels, vols d'identités et autres formes de fraudes web explosent. Pour aider les Québécois à prévenir la fraude, le chroniqueur François Charron rend disponible gratuitement, dès aujourd'hui, [sa conférence en ligne « Télétravail & fraude web : à un clic de la catastrophe »](#).

En moins de 60 minutes, l'expert web François Charron donne un véritable petit cours sur l'évolution des fraudes depuis le début du web jusqu'à aujourd'hui.

### La conférence

La conférence cible tout le monde : employés en télétravail, travailleurs autonomes, dirigeants, parents, retraités, etc.

L'objectif de rendre cette conférence gratuite est que le plus grand nombre de personnes la regarde afin de ne plus jamais :

- Cliquer sur un lien malveillant sur le web.
- Ouvrir une pièce attachée infectée.
- Mettre une application malicieuse dans le téléphone de l'entreprise.
- Être victime de sextortion.
- Se faire voler son identité.
- Installer par accident un rançongiciel qui fait perdre toutes les données de l'entreprise.

En plus d'aider les gens à détecter la fraude et les arnaques, la conférence donne des outils pour se protéger et gérer ses mots passe de façon sécuritaire dans un kit antifraude.

On peut voir la conférence gratuite ici : [fraudeweb.com/conférence](https://fraudeweb.com/conférence)

## **À propos de FrancoisCharron.com**

La conférence est mise en ligne gratuitement dans le cadre du 15<sup>e</sup> anniversaire du site francosicharron.com. Le plus populaire site de divertissement techno propose plus de 25 000 chroniques et rejoint plus d'un million de visiteurs uniques par mois. En 15 ans, c'est plus de 600 millions de chroniques consultées et une communauté de plus de 275 000 personnes sur les réseaux sociaux.

### **Contact de presse et demande d'entrevue**

François Charron

[francois@francoischarron.com](mailto:francois@francoischarron.com)

514 524-0807